



Grille d'information détaillée

TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Lac Carré

Code de tirage : TE0904

Nombre de terrains : 2

Proximité du plan d'eau

Riverains	X
Semi riverains	
Non riverains	

Type d'attribution

Location	X
Vente	

DESCRIPTION DES TERRAINS

Localisation

Région administrative : Côte-Nord

MRC : MRC de La Haute-Côte-Nord

Municipalité : TNO Lac-au-Brochet

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Canton Chauvin

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : Zec Nordique

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) :22C05-0201

Accès

Trajet : Sur la 138, prendre la route forestière à gauche aux Escoumins. Faire environ 43km sur le chemin de gravier en suivant les indications pour se rendre au lac Maclure. Le lac carré se trouve au bout du Petit lac Maclure.

Accessibilité/Moyen de transport : Camion 4X4

Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 31

Longueur (m) :680

Largeur (m) :618

Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : Zone 18

Principales espèces pêchées : Truites

Terrain

Dimension (m) x (m) :50m x 80m

Superficie (m²) :4000 m²

Infrastructures disponibles : aucune

Arpentage/Lotissement : Terrain rubaner à l'aide de ruban orange et identifier par un piquet comportant le nom du lac et le numéro du terrain.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire, dans certain cas.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location d'emplacement de villégiature, visitez le www.mern.gouv.qc.ca/territoire/droit/droit-informations.jsp
- Le locataire dont la terre louée est située sur le territoire d'une ZEC doit acquitter certains autres frais (frais de circulation, droits de pêche, etc.). Veuillez contacter la ZEC (*nom de la ZEC*) pour plus de détails.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

COÛTS PAR TERRAIN

Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M ²)	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
1	4000	291.00	127.62	387.47	899.10	1705.19 \$
2	4000	291.00	127.62	387.47	899.10	1705.19 \$

* Les montants incluent la TPS et TVQ.

COORDONNÉES UTILES

Information sur ce tirage au sort

(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)

MRC de la Haute Côte-Nord

Adresse civique : 26, rue de la rivière Bureau 101, Les Escoumins G0T 1K0

Téléphone : 418-233-2102/581 322-1045

Sans frais : 1 866 228-0223

Télec. : 418 233-3010

Site Internet : www.mrchcn.qc.ca

Courriel : info@mrchcn.qc.ca

Travaux sur les terres du domaine de l'État

(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Unité de gestion de Forestville

Adresse civique : 134, route 138 Est, RC. 04 Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : 418 587-4445

Télécopieur : 418 587-4324

Courriel : cote-nord.foret@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations

Activités fauniques

(Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage)

Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ligne sans frais : 1 877 346-6763

Courriel : services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

Site web : www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele

Vous pouvez aussi joindre :

Bureau de la protection de la faune de Forestville

73, route 138 Ouest

Téléphone : 418 587-4412

Site Internet : www.mffp.gouv.qc.ca

Permis de construction

MRC de la Haute Côte-Nord

Adresse civique : 26, rue de la rivière Bureau 101, Les Escoumins G0T 1K0

Téléphone : 418-233-2102/581 322-1045

Sans frais : 1 866 228-0223

Télec. : 418 233-3010

Site Internet : www.mrchcn.qc.ca

Courriel : info@mrchcn.qc.ca

Information géographique

(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)

MERN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 866 226-0977

Courriel : geoboutique@mern.gouv.qc.ca

Site web : geoboutique.mern.gouv.qc.ca

Information sur la ZEC

ZEC Nordique

Adresse civique : 268, route Forestière, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0 C. P. 3060

Téléphone : 418-233-3062

Courriel : zecnordique@bellnet.ca

Site web : <https://zecnordique.reseazec.com>